

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 748-206

Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 748 et ses amendements modifiant la zone 4-C-23 dans le but d'y permettre les constructions multifamiliales

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la municipalité peut faire des règlements de modification touchant un ou plusieurs sujets;

CONSIDÉRANT QUE cette modification bonifie le cadre réglementaire existant;

CONSIDÉRANT le dépôt de la demande officielle par le propriétaire des lots 3 451 471, 3 452 844 et 3 452 845 datée du 24 mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE les normes actuelles ne répondent pas au besoin de la municipalité de Berthierville

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 avril 2020;

Sur proposition de M. le conseiller Sylvain Destrempe, appuyé par M. le conseiller Denis Darveau, et résolu unanimement :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PARTIE I, DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES

- 1 Le présent règlement s'intitule Règlement 748-206 modifiant le règlement 748 intitulé « Règlement de zonage », tel que déjà amendé, en vue de modifier la zone 4-C-23 dans le but d'y permettre les constructions multifamiliales
- 2 Le Conseil municipal déclare avoir adopté ce règlement partie par partie, article par article, alinéa par alinéa, de sorte que si l'une ou quelconque de ces parties venait à être déclarée nulle et sans effet par un tribunal, une telle décision n'aurait aucun effet sur les autres parties.

PARTIE II, MODIFICATION DU RÈGLEMENT

- 3 L'annexe B du règlement de zonage 748 intitulé: «Règlement de zonage de Ville de Berthierville» est modifiée par l'ajout de la grille « dominante résidentielle » à la zone 4-C-23 et d'y permettre l'usage « 1410 - habitations multifamiliales isolées », le tout tel qu'apparaissant à l'annexe 1 du présent règlement.

PARTIE III, DISPOSITIONS FINALES

- 4 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT ET ADOPTÉ à l'unanimité des membres alors présents du conseil municipal, à Berthierville ce 6^e jour du mois d'avril 2020.

Suzanne Nantel
Mairesse

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Donnée à Berthierville,
ce 9^e jour du mois d'avril 2020


Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

Avis de motion	2020-04-06
Adoption du premier projet	2020-04-06
Avis pub. assemblée publique	
Adoption du second projet	
Avis pub. participation référen.	
Adoption du règlement	
Avis public – Entrée en vigueur	

BERTHIERVILLE

Zonage

Grille des usages et normes

DOMINANTE RÉSIDENTIELLE

No. de zone: 4-C-23

AMENDEMENTS	
Règlement n°	Date
248-706	

Type d'usage	Groupe d'usage	Classe d'usage	Sous-classe d'usage	IDENTIFICATION DES USAGES	NORMES APPLICABLES
	1100	1110		UNIFAMILIALE ISOLÉE	MARGE DE RECU 1,5 M
		1120		JUMELÉE	
				CONTIGUÉ	MARGE LATÉRALE 1,5 M
	1200	1210		BIFAMILIALE ISOLÉE	MARGE ARRIÈRE 3,5 M
		1220		JUMELÉE	
				CONTIGUÉ	COEFFICIENT D'OCCUPATION 0,5
	1300	1310		TRIFAMILIALE ISOLÉE	HAUTEUR MAXIMALE: ÉTAGE 3
				JUMELÉE	
				CONTIGUÉ	LOGEMENT AU SOUS-SOL
	1400	1410		MULTIFAMILIALE ISOLÉE	X NORMES SPÉCIALES
				JUMELÉE	
				CONTIGUÉ	
				USAGE SPECIFIQUEMENT PERMIS	BANDE RIVERAINE
					ZONES INONDABLES
				USAGE SPECIFIQUEMENT PROHIBÉ	
				APPARAÎT À LA GRILLE COMMERCIALE	X

Règlement de zonage
No : R748-206
Date : _____